

**NOTES D'ALLOCUTION DE
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA
COMMISSION IRLANDAISE DES DROITS DE LA PERSONNE**

**DUBLIN, IRLANDE
29 AOÛT 2011**

D^f Manning,
Membres de la Commission irlandaise des droits de la personne,
Honorables parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la délégation canadienne, merci de nous accueillir si chaleureusement dans votre pays et de prendre le temps de nous rencontrer. C'est un réel plaisir pour nous d'être parmi vous aujourd'hui.

J'aimerais d'abord adresser des remerciements particuliers au D^f Manning. C'est un honneur pour nous de faire votre connaissance. Vous avez fait une prestigieuse carrière politique – en siégeant au Dáil et au Seanad – de même qu'une longue carrière universitaire. Depuis 2002, vous êtes président de la Commission irlandaise des droits de la personne, fonction que vous exercez avec distinction. C'est un privilège pour nous de découvrir l'Irlande en compagnie d'une personne qui possède autant de savoir et d'expérience.

Les Canadiens entretiennent un rapport privilégié avec l'Irlande. Les liens qui unissent nos deux pays se fondent sur la famille, la culture et les traditions démocratiques. Nos deux peuples travaillent la main dans la main sur la scène internationale, aux Nations Unies et sur d'autres tribunes dans le monde. Et depuis

quelques années, nos champs d'intérêt communs sont aussi devenus la base d'une coopération internationale dans le secteur des droits humains.

La question des droits humains est un sujet qui me tient à cœur. Comme le D^r Manning, j'ai aussi passé une grande partie de ma vie professionnelle dans le monde universitaire. En tant que professeur à l'Université St-Thomas de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, j'ai eu le plaisir d'initier de jeunes esprits curieux à la question des droits humains. Pendant 22 ans, j'ai aussi eu le privilège d'exercer la fonction de président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick – une agence du gouvernement provincial qui fait la promotion de l'égalité et travaille à résoudre les plaintes pour cause de discrimination et de harcèlement.

Lors de ma dernière visite officielle en Irlande, en 2007, j'ai eu l'occasion de prendre la parole devant l'École œcuménique du Trinity College à Dublin, sur la question des droits humains et de la sécurité. J'ai traité des fondements des droits humains et des devoirs de l'État, et j'ai eu le plaisir de discuter avec de jeunes Irlandais passionnés par la question des droits humains. J'ai vécu là une expérience inoubliable.

Les échanges entre universitaires, parlementaires ou citoyens sont de bons moyens d'approfondir notre connaissance et notre appréciation des droits humains. C'est pourquoi nous sommes si heureux de venir vous rencontrer. La Commission irlandaise des droits de la personne est reconnue dans le monde entier pour le travail de promotion et de protection des droits humains qu'elle fait en Irlande, et pour le rôle actif qu'elle joue dans la promotion des droits humains partout en Europe. C'est un immense privilège pour nous d'être ici et d'apprendre aux côtés d'un organisme aussi prestigieux que le vôtre.

Une délégation parlementaire comme celle-ci est une belle occasion de renouer avec nos homologues irlandais et de faire de nouvelles connaissances. Lorsqu'on se rencontre en personne, il devient possible de travailler ensemble et de mettre à profit les liens qui nous unissent depuis toujours.

Merci encore d'avoir bien voulu rencontrer notre délégation aujourd'hui et d'avoir eu avec nous des échanges si intéressants et constructeurs. Espérons qu'il sera possible de répéter l'expérience à l'avenir. Je termine en prononçant le toast irlandais traditionnel : Sláinte! (Slahn-cha) À votre santé!